

LA GAZETTE



LETTRE D'INFORMATION

GAZETTE N°7 / MARS 2022



EVENEMENTS

PUCES DES COUTURIÈRES
VIDE-DRESSING
VIDE-CABANON
CONCERT GOSPEL



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

LE MOT DU MAIRE

Moidillardes, Moidillards,

Je m'adresse à vous à travers cet édito pour partager ensemble l'amélioration notable de la crise sanitaire que nous vivons depuis le début de l'année 2020 et qui devrait nous permettre de retrouver un semblant de liberté malgré l'obligation de toujours disposer et de présenter un PASS VACCINAL.

J'espère vivement que pour cette année 2022, nous puissions enfin retrouver une vraie liberté le plus rapidement possible.

Qu'il me soit aussi permis lors de cet édito, de tirer la sonnette d'alarme concernant les incivilités croissantes sur notre commune.

Je rappelle que les poubelles, une fois ramassées, ne doivent pas rester sur la voie publique mais être rentrées à l'intérieur de la propriété privée de la personne dès le lendemain du passage du camion. Ces poubelles représentent un danger pour la circulation en cas de vent ou intempéries, sans parler de l'image d'hygiène adressée aux passants et aux voisins. Les arbres et les haies doivent être taillés régulièrement par le propriétaire, afin d'éviter notamment qu'ils ne dépassent chez le voisin, ou bien sur la voie publique, ce qui peut engendrer un danger.

De plus, j'attends un effort de nos amis agriculteurs pour le respect des accotements, des fossés, des chemins ruraux ainsi que des haies. En contrepartie nous avons engagé une réflexion sur les mesures à prendre pour régler les accès aux quads, motos et autre engins tout terrain.

Par ailleurs, concernant l'actualité de notre commune, nous avons le plaisir de constater qu'un grand nombre de manifestations vont redémarrer cette année et qu'à la faveur du printemps, les initiatives fleurissent au niveau associatif. Alors que vient de se dérouler la soirée de clôture de l'opération caritative "1001 crêpes", nous aurons la chance d'avoir un vide-dressing, un vide cabanon du jardinier (association CLP), les puces des couturières (Ouvrages de Dames) et un concert Gospel qui sera donné dans l'église, sans oublier les thés dansants du Mos3r et des Roses d'Automne et au-delà des associations loi 1901, les collectifs spontanés qui constituent des forces de proposition comme le club des auto-proclamés "Tamalou" qui organise une fois par mois un casse-croûte, dans un esprit de pratique nostalgique des événements du passé, qui avaient le mérite de réunir les gens (déjà 13 personnes y ont participé lors du premier casse-croûte).

Vous retrouverez aussi un petit dossier sur les modes de garde des enfants avec VCA, qui sur notre territoire, veille à maintenir un bon équilibre entre accueil collectif et individuel.

Vous découvrirez aussi toutes les informations sur le nouveau service communal proposé, « Panneau Pocket », une application permettant de recevoir des alertes et des informations de la commune en temps réel sur votre smartphone.

Enfin, vous prendrez connaissance d'un message important concernant les règles de l'urbanisme qui doivent absolument être respectées par tous. Un message complémentaire et plus précis que la communication déjà parue dans la Gazette n°6 de décembre.

En tous cas, n'oubliez pas les élections présidentielles qui auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

A ce titre, je vous informe dans un esprit d'intégrité, avoir donné mon parrainage au candidat Éric Zemmour pour permettre à la démocratie de s'exprimer. J'en profite également pour préciser que parrainer ne veut pas dire adhérer.

Respectueusement,

Christian PETREQUIN
Maire de Moidieu-Détourbe



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

SOMMAIRE

Page 2	EDITO
Page 3	SOMMAIRE
Page 4 à 7	ACTUALITÉS
Page 8 à 11	ASSOCIATIONS
Page 12 à 13	DOSSIER
Page 14 à 15	CONSEIL MUNICIPAL
Page 16 à 17	DIVERS
Page 18 à 19	URBANISME
Page 20 à 21	PANNEAU POCKET
Page 22	CCAS / ETAT CIVIL
Page 23	CALENDRIER



Solidarité Ukraine - voir Page 7

Directeur de publication : Christian PETREQUIN, **Rédaction :** Mairie de Moidieu-Détourbe, **Chef de Projet, maquettiste :** Gilles ROZIER, **Suivi administratif, informations :** Mairie, **Coordination :** Romaric PETIT / romaric.petit@moidieu-detourbe.fr
Impression : Imprimerie BUROSET - Tirage à 1000 exemplaires - Pour toute correspondance ou envoi d'information : Mairie de Moidieu-Détourbe. **Distribution :** Mairie de Moidieu-Détourbe (par les élus), **Crédit Photo :** Romaric PETIT, Pixabay®

La Mairie de Moidieu-Détourbe - Tél. : 04 74 58 13 01 - Fax : 04 74 58 16 84 - Email : contact@moidieu-detourbe.fr
 Site internet** : www.moidieu-detourbe.fr/

Accueil téléphonique : le matin - **Ouverture au public :** Mardi au jeudi de 10h00 à 12h00 - Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Agence Postale : Tél. : 04 74 58 13 99 - Ouverture : Mercredi au samedi de 9h00 à 12h00 - Mardi de 14h00 à 17h00

10 JANVIER NOUVEAU CME

Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants élu en janvier : Lemée Lisa, Jacquet Lise, Vonlanthen Ethan, Giovalle Robin, Crombez Margot (les CE2), Buisson Rousset Lisy (seule CM1), Lepore Eddie, Monteiro Limoes Ana, Le Bruno Yanis (les CM2).



15 DÉCEMBRE DÉCORATIONS LUMINEUSES



L'association Culture Loisirs et Patrimoine a encore embelli notre commune au cœur de l'hiver. Le petit ramoneur de la place de la bascule a fait son apparition. Et les croix du village se sont parées de lumière.

20 DÉCEMBRE CÈDRE ILLUMINÉ

L'arbre centenaire n'en finit pas d'écrire son histoire. Connu des anciens de notre commune pour avoir été notamment le porte-drapeau de la libération de 1944 ; ce cèdre avait été menacé d'abattage en 2021. Cet hiver il a été décoré d'une guirlande bleu blanc rouge. Une prouesse technique signée Sébastien Thomas



24 JANVIER FOUS DU VOLANT

L'insécurité routière sur le RD 502, notamment dans la traversée de Moidieu-Détourbe est souvent pointée du doigt par les riverains. Ce lundi de janvier entre 15h et 18h les gendarmes du peloton motorisé ont procédé à des contrôles. Lire les résultats en page 17.





SAS. CIMMA

PLÂTRERIE/PEINTURE/MENUISERIE

ARAUJO Tony
845, chemin de Monchand
38440 Moidieu-Détourbe

📞 06.08.09.47.60 / 04.74.58.19.87

✉ sarl.cimma@orange.fr



HABITAT

PORTAILS & FERMETURES

Portails - Clotûres - Volets roulants
Stores - Pergolas - Portes de Garage

Vente
Installation
Dépanage

07 76 34 37 93 / 04 89 51 32 83 / contact@ffhabitat.fr

30 JANVIER DISTRIBUTION DU MAG



Cette année, votre commune a mis les petits plats dans les grands. Vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres un magazine de 40 pages. Il est distribué par des bénévoles dans 850 foyers. Jardinage, nature, sport et culture sont à l'honneur. Bonne lecture !

8 FÉVRIER EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque intercommunale d'Estrablin-Moidieu-Détourbe a proposé du 8 février au 12 mars une exposition sur le thème des jeux de société. Au programme : des ateliers familiaux "jeux pour tous" et des lectures pour les plus petits. Le tout dans un esprit très intergénérationnel.



10 FÉVRIER ATELIER PÉRISCOLAIRE

Des ateliers « recyclage et création » ont été menés sous l'égide de Lydia. Au programme ; la fabrication de pots de fleurs "animaux rigolos", avec des bouteilles en plastique, le tout réalisé par des élèves de l'élémentaire. En ligne de mire : une exposition prochainement ! Bravo les enfants du temps périsco !



12 FÉVRIER FORMATION DES ARBITRES



Le district de l'Isère de football avait donné rendez-vous à 22 candidats arbitres venant de tous les clubs de football du Nord Isère pour une première session de formation initiale à l'arbitrage. Joseph Sabatino le président de la Commission des arbitres de l'Isère a pu organiser cet événement au stade de l'Amballon. Le MOS3R et la municipalité de Moidieu-Détourbe ont été remerciés pour la mise à disposition de leur installation. A l'issue de 3 sessions, les candidats seront consacrés arbitres officiels.

2F TAXIS

**Florian et Fabien
FRASCHINI**

TAXI

06 15 15 40 33

Tous transports - toutes distances
Accueil gares et aéroports, transport médical assis, groupes de personnes.
Véhicules grand confort de 4 à 8 places
Sur réservation après 19h dimanche et jours fériers.

Communes de stationnement : VIENNE N°1 et N°5 / MOIDIEU DÉTOURBE N°1

GARAGE
DE LA DÉTOURBE

38440 MOIDIEU-DÉTOURBE

Vente véhicules neufs et occasions
Carrosserie - Mécanique - Pneumatiques
Clim - Pare-brise - Toutes marques

☎ 04 74 58 13 07 ✉ garagedeladetourbe@yahoo.fr

16 FÉVRIER CASSE CROÛTE D'ANTAN



L'idée avait été lancée... Celle d'un «casse croûte» mensuel un mercredi en milieu de mois comme d'antan ! Le 1er rassemblement de ce type a eu lieu au restaurant le Gastounet le mercredi 16 février de 8h30 à 10h, bien garni en charcuterie et fromage. Le renouveau de Moidieu passe aussi par la revisite des traditions !

24 FÉVRIER TIRAGE DES ROIS

L'association des Roses d'Automne a réuni ses membres pour un moment très convivial. À la réunion mensuelle s'est ajoutée l'assemblée générale. L'après-midi a duré assez tard autour de la galette pour le traditionnel tirage des rois et des reines.



1ER MARS LA RENTRÉE DE L'ATELIER INFORMATIQUE


Ce mardi a eu lieu la reprise des ateliers informatique, un service communal gratuit, ouvert à tous un mardi sur deux de 14h à 17h. Une douzaine de séniors suivent le programme mené par Bruno Bonvallet. Le 1er mars, il a été question de sauvegarde informatique et comment gérer ses données.



4 MARS CARVANAL SOUS DES ECOLES





Le Carnaval a été particulièrement réussi avec des membres du Sou des Ecoles de Moidieu-Détourbe très investis. Parents et enfants ont joué le jeu de la tombola. Une belle recette a été enregistrée. Rappelons que «Le Sou» œuvre pour animer et financer des projets aux écoles.





Jonathan 06 50 32 03 35
Kévin 06 47 40 73 21


38780 ESTRABLIN
contat@jv-elec.fr



ELECTRICITE
GENERALE



NEUF &
RENOVATION



DEPANNAGE
24/24 - 7/7


AUTOMATISMES
VMC


CLIMATISATION


BORNE DE
RECHARGE


MAINTENANCE
INDUSTRIELLE


DOMOTIQUE

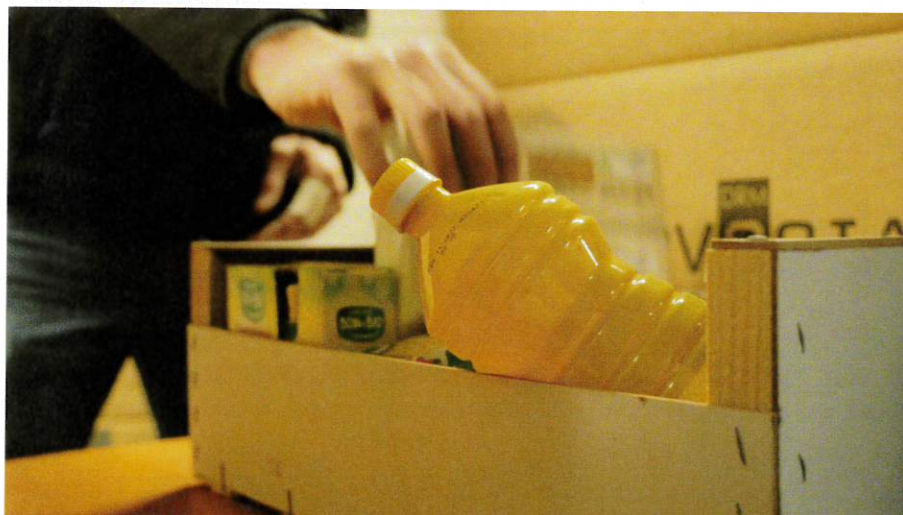
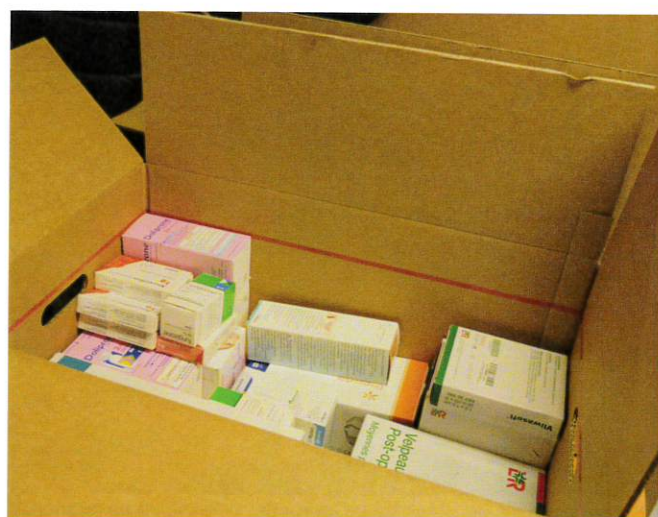
www.jv-elec.fr

TOUS UKRAINIENS

Votre commune a proposé une collecte de dons dans le cadre de la solidarité avec le peuple ukrainien.

Les premiers colis des dons des Moidillards étaient sur les routes pour rejoindre la ville de Zamość à l'heure où nous finalisons cette Gazette. Ils sont depuis arrivés et plusieurs collectes ont été mises en place sur la commune. Merci à l'Association Solidarité Ukraine qui a rendu possible le premier convoi constitué de colis médicaux, de nourriture et de produit d'hygiène (bébé en priorité).

Les colis collectés ont été remis à une entreprise solidaire qui effectue, elle aussi, des allers-retours à la frontière de l'Ukraine. Nous nous efforçons de faire transiter le plus rapidement possible vos dons. Nous vous tiendrons informés des prochaines collectes sur la commune. Au nom de la municipalité, merci à vous tous pour votre générosité.



D.S.T.M
 Charpente
 Couverture
 Neuf et rénovation

DA SILVA TEIXEIRA
 38440 MOIDIEU-DÉTOURBE

06 10 53 29 05 - manuelteixeira38@hotmail.fr

MÉCAGRI
CASE II
 AGRICULTURE

contact@mecagri38.com
 www.mecagri38.com
 f Mecagri

Vente et entretien de tous matériels agricoles

3 concessions agricoles à votre service :

- ROUSSILLON 38150 - 147 Route de Vienne - 04 74 29 75 07
- ÉCLASSAN 07370 - 1237 Route de Sarraz - 04 75 03 09 49
- MOIDIEU-DÉTOURBE 38440 - RD 502 - 04 74 15 51 10

OUVRAGES DE DAMES - Art floral

En images

L'association Ouvrages de Dames a organisé un atelier floral de Noël : Composition d'un centre de table, en partenariat avec Stéphanie de «A fleurs de pots».

Ce moment très convivial s'est déroulé le lundi 13 décembre 2021.

A vos agendas !

Ouvrages de dames précise sa prochaine manifestation "Les puces des couturières" le 1er mai 2022.



Sur les conseils de Stéphanie, Georgette a réalisé sa décoration.



Michèle nous présente sa création de Noël.



Liliane et sa composition.

CULTURE, LOISIRS ET PATRIMOINE - Chant

L'activité « **CHANT** » de l'association a commencé le **13 janvier 2022** à la salle polyvalente. Une petite dizaine de personnes se réunissent pour exercer leur voix et se faire plaisir en chantant.

En janvier, pour rendre hommage à Georges BRASSENS né en 1921, il y a donc 100 ans, deux de ses compositions ont été répétées et entonnées sous la direction de Madame Valérie SIMON. Chaque mois, de nouveaux textes seront choisis par le groupe dans le répertoire d'autres chanteurs. Nous vous attendons le jeudi de 14 à 16 heures.

Pour plus d'information, téléphonez à Valérie SIMON : 07.69.66.71.35
N'hésitez pas à venir partager ce moment agréable.

« SI ON CHANTAIT... VOICI LEUR SECRET »

A noter la création de la page Facebook
"Culture Loisirs et Patrimoine
Moidieu-Détourbe" (@clpmoidieudetourbe).
Contact mail :
clpmoidieudetourbe@gmail.com



L'ÉVEIL DE NOS SENS - Massage

L'association "L'Éveil de nos sens" à but non lucratif regroupant le BluePhoenix, Laurent aromathérapie et la naturopathe Marianne Kardasz vous propose un coup de projecteur sur un massage.

Pour faire une pause dans le rythme trépidant de la vie quotidienne et de s'offrir une parenthèse reconfortante ; l'une de nos spécialités est "le massage 5 continents".

C'est un massage unique qui réunit différents types de massages, de cultures et d'origines variées (Lomi lomi, Californien, Suédois, Tuina, Acupressure, Ayurvédique.), associant l'énergie du Reiki et/ou du magnétisme, renforcé par deux synergies d'aromathérapie qui agissent autant sur le corps que sur l'esprit durant chaque étape du massage.

Une première pour la désintoxication, la deuxième en relaxation, lâcher prise, revitalisation reconnexion et stimulation du système immunitaire.

Telle une psychothérapie pour le corps, il permet de laisser se dérouler tout un développement réparateur et initiateur, ouvrant la mémoire du corps, nettoyant peu à peu les anciens traumatismes et laissant l'énergie de plaisir et de vie circuler librement.

Adresse : 145, A chemin sous côte, 38440 Moidieu-Détourbe
Téléphone : 06 08 45 98 29 / Rendez-vous: lebluephoenix.com



L'ASSOCIATION FC MOS 3R

Après une période de frustration due à la pandémie, le MOS 3R FC a retrouvé son rythme de croisière avec plus de 400 licenciés et, à la trêve hivernale les résultats sont intéressants.

Dans chaque catégorie jeunes, le club engage environ 3 équipes ce qui permet aux joueurs d'évoluer en fonction de leur niveau de jeu.

En séniors, l'équipe 1 se situe en milieu de tableau de la poule de régionale 2, l'équipe 2 est en tête de la division 1 et les équipes 3 et 4 en milieu de tableau de leur poule respective. Les U20 et U17 peuvent lutter pour l'accession respectivement en D1 et au niveau région. Seule ombre au tableau, les U15 (mais au niveau région) seront sans doute relégués au niveau départemental malgré quelques belles satisfactions. Les U13 ont accédé à la catégorie élite du département.

L'école de foot et les vétérans ont retrouvé le plaisir, presque oublié, de jouer au football !

Enfin, création à la trêve d'une 3ème équipe U17 et l'engagement de jeunes féminines en plateau. En ce qui concerne les manifestations, suite à la pandémie, nombre d'entre elles ont été annulées (loto à MOIDIEU-DETOURBE, boudin à ST SORLIN, concours de belote à EYZIN-PINET...). Seules les matinées diots organisées à OYTIER et saucissons-sabodets à SEPTÈME ont eu lieu. Prochaines dates si tout va bien : **soirée dansante à MOIDIEU le 9/4/22 et tournois vétérans et jeunes à SEPTÈME les 17/18/19 juin 2022.**

A noter que dans le cadre du partenariat avec ORANGE, le club accueillera, à SEPTÈME, à 14h, le mercredi 2/3/22 pour la catégorie U13, une joueuse professionnelle de l'Olympique Lyonnais avec qui un film sera tourné et des échanges auront lieu intégrant football et sensibilisation sur les bonnes pratiques du numérique et ses dangers.



L'ASSOCIATION SEMENCES D'ARTICULTEURS

Plantes et savoir vivre !

Semences d'Articulteurs reprendra la pratique du qi gong et de la méditation en avril à la salle des fêtes et pour le 8 mai l'association proposera son traditionnel « troc de plants ». Un moment de rencontre et d'échange très apprécié entre jardiniers et passionnés de plantes. En marge se tiendront des animations : un atelier cuisine via des plantes sauvages par Laurent Latil et un atelier massage bien être par Fabienne de l'association l'Eveil de nos Sens.



L'ASSOCIATION CHRYSALIDE - GOSPEL A MOIDIEU-DETOURBE

Un groupe Gospel s'est monté sur Moidieu-Détourbe "Moidi Coeur" avec une bonne dynamique de personnes qui se sont réunies plusieurs mardis soirs à la salle des fêtes. Les choristes volontaires sont toujours les bienvenus. N'hésitez pas à vous manifester !

Notre groupe est animé par la chanteuse professionnelle GOSPEL «Lady Lilly» tous les mardis soirs à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Moidieu-Detourbe. Elle vous fera passer une énergie folle pour faire de ce Gospel moidillard un vrai succès local.

Un concert de Gospel dans l'église de Moidieu est programmé le 30 avril 2022 à 20h.

Ce concert est prévu avec la participation du groupe vocal gospel de Vienne : «Gospel And Co». Ce concert aura pour objectif d'animer la vie locale. Pour toute information, contactez Chantal de l'association Chrysalide au 06 81 40 46 97.



NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE

Services à la personne

Catherine Ortolland (quartier Les Granges) propose un ensemble de services contribuant au mieux être des personnes sur leur lieu de vie. C'est une prestation à dimension humaine et un travail soigné. (Contact : 06 27 03 99 97)

Les services à la personne vous permettent de libérer du temps au profit de votre famille et de vos loisirs. Ils offrent une solution sécurisante pour accompagner ou assister vos proches à domicile ou en EPAHD. Via les services proposés, ils vous assurent un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.



Catherine ORTOLLAND
Services à la personne



cathyservices38@orange.fr



06/27/03/99/97



Moidieu Détourbe et communes
environnantes



Société agréée par l'état, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux (liés au service à la personne), réduction ou crédit d'impôt selon la loi en vigueur.

Son site web : <https://cathyservices38.wixsite.com/website>.



DOSSIER MODE DE GARDE FAIRE GARDER SON ENFANT

Afin d'assurer aux parents le choix du mode de garde de leur enfant, l'Agglo veille à maintenir un bon équilibre entre accueil collectif et individuel. Voici quelques informations à connaître.

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

L'accueil individuel constitue le 1er mode d'accueil en France. Il est représenté par les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes à domicile et les Maisons d'assistant(e)s Maternel(le)s (MAM).

- **Les assistant(e)s maternel(le)s**

Agréé(e)s par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de chaque département, les assistant(e)s maternel(le)s accueillent les enfants à leur domicile ou dans un autre lieu si ils (elles) se regroupent et fonctionnent en MAM.

Il y a 742 assistant(e)s maternel(le)s sur tout le territoire et 4 MAM : 1 à Seyssuel, 1 à Pont-Évêque et 2 à Vienne.

- **Les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) prochainement rebaptisés Relais Petite Enfance**

Les missions des RAM sont d'informer et d'orienter les familles sur l'ensemble des modes d'accueil. Ils soutiennent les professionnels de l'accueil individuel tant sur le plan administratif qu'éducatif en offrant un lieu d'échanges, de rencontres et de professionnalisation.

Il existe 9 RAM sur le territoire.

Enfin, le RAM accompagne les parents en tant qu'employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(le).

L'ACCUEIL COLLECTIF

Les 16 EAJE de l'Agglo proposent trois types d'accueil possibles (au sein du même établissement) et sont accessibles à tous sans condition d'emploi.

- **L'accueil régulier**

Les besoins d'accueil sont connus à l'avance et récurrents, quel que soit le nombre d'heures hebdomadaires.

- **L'accueil occasionnel**

Les besoins d'accueil sont connus à l'avance, mais ponctuels et non récurrents.

- **L'accueil de dépannage**

L'enfant peut ne pas être connu de la structure et les besoins ne peuvent pas être anticipés. Dans le cas de l'urgence, cela répond à une nécessité subite et non programmable en fonction des places disponibles sur une durée limitée et sans autre solution possible.

RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES FAMILLES

Le Point Info Mode de Garde

Le PIMG est ouvert de 8h à 17h du lundi au vendredi et joignable par :

- un numéro unique : **04 27 87 80 00**
- mail à : **pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr**

Que ce soit par téléphone ou sur rendez-vous, le rôle du PIMG est d'accompagner et soutenir les familles dans leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil en analysant et réorientant la demande, en informant sur les aides possibles et le coût des modes d'accueil et en traitant les demandes d'accueil de la préinscription au passage en commission d'attribution.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Les EAJE de l'Agglo accueillent les enfants porteurs de handicap, que celui-ci soit physique ou mental.

Avec le soutien de son réseau de professionnels, les structures Petite Enfance de l'Agglo sont en mesure d'établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) et d'accueillir des enfants atteints de troubles du comportement, de maladies chroniques ou orphelines, d'allergie grave ou tout autre problème de santé.

L'aide au « répit » pour les familles ayant un enfant porteur de handicap
L'objectif est de soutenir les parents d'enfants porteurs de handicap, en leur permettant de souffler afin d'éviter l'épuisement physique et nerveux. Une personne, employée par un service d'aide à la personne, intervient au domicile des parents pour une garde ponctuelle ou régulière (maximum une demi-journée par semaine). La collectivité finance 2/3 des dépenses et la famille prend en charge le 1/3 restant. (A noter que certaines assistantes maternelles acceptent aussi d'accueillir des enfants porteurs de handicap).

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 septembre 2021

Absents excusés : Joëlle MILLET (pouvoir à Martine GREINER), Virginie BALLY (pouvoir à Jean-Pierre BULLY), Gilles ROZIER (pouvoir à Christophe MOREL). Absente : Isabelle PIEGAY.

Délibération n° 1-09-21 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Commerce : Aide directe à la SARL « Le Gastounet »

pour la rénovation du café-restaurant Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internalisation, adopté par délibération N° 1511 du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes du 16 décembre 2016,

Vu la délibération du conseil municipal n° 4-07-21 du 2 juillet 2021 relative à la mise en place des aides directes aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente accessible au public, vu l'avis favorable du Président du Conseil Communautaire de Vienne Condrieu Agglomération. Considérant que l'aide directe régionale a pour vocation de favoriser le maintien et le développement des services artisanaux et commerciaux de proximité. Considérant la demande d'aides directes pour la rénovation du local de café-restaurant, les travaux d'économie d'énergie et l'acquisition de matériel professionnel de la SARL « Le Gastounet » sise 5 route du Vernéa à Moidieu-Détourbe,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € (correspondant à 15% d'un montant plafonné à 20 000 €) et autorise Monsieur le Maire à effectuer les formalités administratives, techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Délibération n° 2-09-21 : FORÊT COMMUNALE : Etat d'assiette 2022 et coupes

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'Office National des Forêts concernant les coupes à asseoir en 2022 en forêt communale relevant du régime forestier. Le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette des coupes 2022 (voir tableau exhaustif sur le PV via moidieu-detourbe.fr).

Précise, pour les coupes inscrites, la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation. Ce dernier pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

Informe le Préfet de région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les

démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Délibération n° 3-09-21 : PUBLICITÉ : Modification du règlement des encarts publicitaires

Il est proposé d'étendre la possibilité de vente des espaces publicitaires à l'ensemble des publications communales au même tarif. Le conseil municipal adopte le règlement général annexé à la présente délibération.

Délibération n° 4-09-21 : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : Modification du règlement et des tarifs

Suite à une enquête réalisée auprès des parents, il en ressort une demande non négligeable d'élargir les plages horaires de l'accueil périscolaire du matin et du soir. Il est donc proposé d'augmenter la plage horaire d'1/4 d'heure plus tôt le matin (soit 7h15-8h20) et d'1/4 d'heure plus tard le soir (soit 16h30-18h15). En outre, il sera également proposé des activités à l'accueil du matin (dans la même veine que pour l'accueil du soir). Ainsi, il est proposé d'augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire du matin et du soir de 5 centimes pour toutes les tranches du quotient familial.

Concernant la pause méridienne, il n'existe aujourd'hui qu'un seul tarif pour les repas au restaurant scolaire. Or, il convient d'instaurer un tarif pour le temps méridien (hors temps de repas au restaurant scolaire) pour pouvoir obtenir l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports et ainsi obtenir des aides de la CAF (comme pour l'accueil périscolaire du matin et du soir).

Après avoir pris connaissance du nouveau projet de règlement général, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le règlement général et fixe les tarifs suivants :

Prestations		Tarifs	
Repas au restaurant scolaire intergénérationnel (coût de reviens : 10 €/repas)	Élève scolarisé sur la commune	4,00 €	
	Agents municipal	5,00 €	
	Enseignant	5,20 €	
	Résident de 70 ans et +	10,00 €	
Accueil périscolaire méridien	Quotient familial :	< ou = 620	0,40 €
		de 621 à 1200	0,50 €
		de 1201 à 1500	0,55 €
		> 1500	0,60 €
Accueil périscolaire (matin & soir)	Quotient familial :	< ou = 620	1,00 €
		de 621 à 1200	1,15 €
		de 1201 à 1500	1,30 €
		> 1500	1,45 €

Ces modifications entreront en vigueur à la rentrée des vacances d'automne.

Délibération n° 5-09-21 : ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

Des enseignants de l'Education Nationale se sont proposés pour dispenser des séances

d'accompagnement à la scolarité. Considérant l'utilité de ce service, la commission scolaire a émis un avis très favorable. Le Conseil municipal décide de mettre en place des séances d'accompagnement à la scolarité dispensées uniquement par des enseignants de l'Education Nationale après l'école.

Tarif à 1 € la séance. Ces séances seront organisées par périodes et sur inscription préalable.

Délibération n° 6-09-21 : CRÉATION D'UN CONTRAT à Durée Déterminée pour les services périscolaires et l'entretien des locaux communaux

Considérant l'augmentation des charges de travail liée au protocole sanitaire contre la COVID-19 à respecter, le Conseil Municipal décide de recruter un agent contractuel sur un poste à durée déterminée affecté aux services périscolaires et à l'entretien des locaux communaux du 1er octobre 2021 au 17 décembre 2021 selon les conditions suivantes : Durée hebdomadaire : 20 heures 45. Rémunération : équivalent au 1er échelon de l'échelle C1 (IB 354, IM 332). Charge Monsieur le Maire de procéder à ce recrutement.

Délibération n° 7-09-21 : TAXE FONCIÈRE sur les propriétés bâties : Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Vu l'article 1383 du code général des impôts, le Conseil Municipal, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements à 50 % de la base imposable en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Délibération n° 8-09-21 : ADMISSION EN NON-VALEUR de créances irrécouvrables

Après avoir vu la situation de chacune de ces créances et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'admettre en non-valeur les titres indiqués dans l'état des créances irrécouvrables arrêté à la date du 26/07/2021 présenté par la Trésorerie de Vienne Agglomération. Soit un montant total de 179,42 €.

Centre-village :

La nouvelle promesse de vente a été signée avec EVALLY avec comme condition d'attester que 40 000 € étaient prévus au budget en cas de demande de dommages et intérêts de la part d'ALILA. Le délais de recours contentieux par ALILA étant dépassé, seul un recours à l'amiable est possible mais les négociations sont rompues. Gilbert Milliat regrette que les travaux n'aient pas commencés 6 mois plus tôt. Jean Rouat regrette qu'aucun plan ni programme ne soient annexés à la promesse de vente. Monsieur le Maire répond que les plans sont disponibles et consultables en Mairie

pendant les heures d'ouverture. Suite à une question d'Aline Charreton, Monsieur le Maire indique qu'il est prévu de présenter le projet au Conseil Municipal avant une présentation à la population.

Commission Economique de Vienne Condrieu Agglomération :

L'Agglo ne vendra plus les terrains en zone économique mais fera uniquement des baux à construire afin de garder la maîtrise foncière quand une entreprise ferme.

Commission Communication :

La Gazette a coûté 552 € et la publicité a rapporté 560 €.

Commission Urbanisme :

On constate une stabilisation du nombre de permis de construire depuis 2018 mais une explosion du nombre de Déclarations Préalables de travaux.

Commission Culture et Vie associative et locale :

- Belle fréquentations pour Moidi'Fête et Caravan'Jazz.

- Un show de Monster Truck a eu lieu les 10 et 11 juillet avec un don de 150 € pour le CCAS.

- Une centaine de spectateurs a assisté à Ciné-été (soit dans la moyenne haute cette années car les séances étaient aux alentours de 70 spectateurs). L'association « Et si on donnait » a vendu des ripes au profit de l'opération « mille et une crêpes ».

- Succès pour la première édition de la randonnée « la Moidi'Tourboise » avec 161 marcheurs et 89 VTTistes.

- Les Amis de la Pétanque ont organisé le concours national jeunes.

- Félicitations à l'équipe 1 du FC MOS3R qui a gagné le 3ème tour de la Coupe de France 4 à 0.

- Annulation du forum des associations prévu en septembre car de nombreux exposants ne souhaitaient pas venir en raison du Pass Sanitaire.

- La gendarmerie souhaite que les communes travaillent leur communication sur les incivilités et la sécurité. La commission travaillera sur ce thème.

CCAS :

Le bénéfice dégagé par la Moidi'Tourboise est d'environ 780 €.

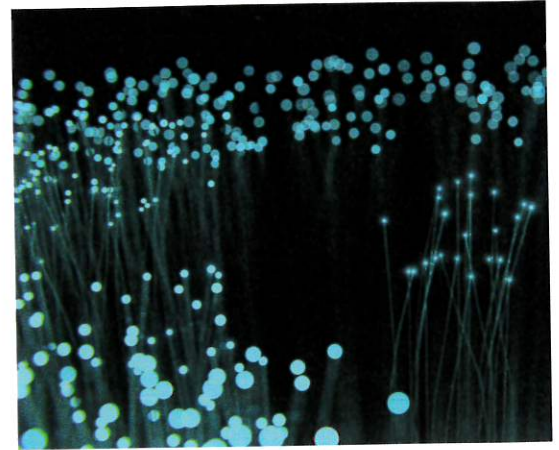
RETROUVEZ LE PV DU CONSEIL DANS SON INTÉGRALITÉ SUR MOIDIEU-DETOURBE.FR

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATION FIBRE

TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE

La fibre progresse de quartier en quartier. Est-elle arrivée chez vous ? Pour le savoir, rien de plus simple, rendez vous sur le site <https://www.moidieu-detourbe.fr/> . Cliquez sur l'onglet "Vivre à MD" puis par le menu déroulant, accédez à "Test Fibre". Voilà, cela vous amène sur le lien de test de l'ARCEP qui cartographie le déploiement de la fibre. Zoomez sur votre maison. Un point vert indique que vous êtes éligible à la fibre. Un point gris signifie que votre maison n'est pas encore raccordée.



APPEL

Aboiement de chien : que dit la loi ?

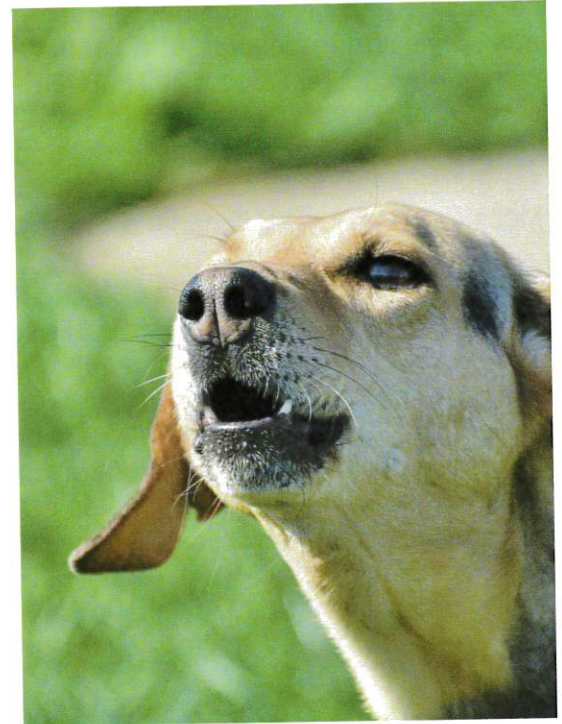
Sur les aboiements de chien en journée :

L'aboiement du chien de votre voisin n'est pas interdit par la loi, en tant que tel. Vous devez donc faire preuve d'un peu de tolérance. Cependant, le Code de la santé publique et son article R.1335-31 prévoient qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Durée, répétition, intensité, les critères énumérés par la loi ne sont pas cumulatifs. Un seul suffit pour prendre des mesures contre les aboiements du chien de votre voisin.

Ainsi, sont considérés comme une nuisance sonore :

- Le chien qui aboie à chaque fois que vous vous approchez de son portail ;
- Le chien qui jappe en permanence lorsque son propriétaire n'est pas chez lui.



TRAVAUX SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

Grenoble, le 24 février 2022

À compter du mercredi 9 mars 2022, et pendant toute la durée des travaux, les usagers seront accueillis au 18, boulevard Eugène Arnaud, selon les modalités suivantes :

- les usagers seront reçus uniquement sur rendez-vous ;
- l'accueil du public étranger sera assuré les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30, et les mercredis et jeudis de 8h30 à 11h30 ;
- le point d'accueil numérique sera ouvert les mardis et jeudis de 13h30 à 15h30 pour les personnes souhaitant effectuer leurs démarches administratives en ligne (certificat d'immatriculation, permis de conduire, duplicata titre de séjour, changement d'adresse ou d'état civil, document de circulation pour enfant mineur) ;
- l'accueil de la Banque de France sera ouvert les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 ;
- sauf cas exceptionnel, une seule personne par rendez-vous sera accueillie, avec présentation impérative d'un document justifiant du rendez-vous ;
- le port du masque et le respect des gestes barrières seront obligatoires.



LA VITESSE DANS LE COLLIMATEUR

Les riverains ne cessent de pointer un fléau qui s'intensifie : l'insécurité routière sur la RD 502.

Un habitant de la Détourbe nous explique, sans filtre : "Ils traversent la campagne, ils accélèrent comme des malades". La route départementale 502 est accidentogène. C'est dans ce contexte que le 24 janvier, entre 15h et 18h, les gendarmes du peloton motorisé ont procédé à des contrôles. Il s'en est suivi une moisson d'amendes, jugez plutôt : 4 retraits de permis (rétention du permis de conduire immédiate). Les vitesses enregistrées sont de 134 km/h, 132 km/h, 129 km/h, 127 km/h. (Vitesse retenue officiellement par l'administration : 127km/h, 125km/h, 122km/h, 120km/h).

« LA RD 502, LIMITÉE À 80 KM/H.
UN CONTRÔLE À 134 KM/H. »

En outre, les automobilistes incriminés se voient retirer 4 points sur leur permis de conduire. Lors de cette fin d'après-midi, le contrôle est fructueux puisque 5 autres automobilistes ont été enregistrés avec 30 et 40 km/h d'excès de vitesse. Une sacrée moisson en seulement quelques heures. Cela donne une idée du nombre d'infractions graves sur 24h00... Rappelons que la traversée de la Détourbe est limitée à 50 km/h. Et que la RD 502 est limitée à 80 km/h. La solution passe par le respect du code de la route.

La presse locale en parle.

Dans une édition parue fin janvier, Le Dauphiné Libéré relate 9 excès de vitesse conséquents. Le quotidien fait état également de 3 conduites potentiellement génératrices d'accidents, à savoir un dépassement dangereux et deux conduites avec le téléphone en main.

ATTENTION

MESSAGE IMPORTANT CONCERNANT L'URBANISME

ATTENTION

RÈGLES D'URBANISME À RESPECTER SUR LA COMMUNE DE MOIDIEU-DETOURBE

VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX !

- Construction de véranda, de piscine, d'abri, de pool house, ...
- Rénovation de façade, de volet, de toiture, ...
- Agrandissement d'une construction existante, d'un Abri, ...
- Surélévation d'une construction existante,
- Changement d'affectation de surface d'une construction existante, ...
- Changement de destination d'une construction existante, ...
- Aménagement extérieur de haie-vives, de clôtures, d'espace de jeux, de cabane, de serre de jardinage, de poulailler, d'enclos, d'enrobé de chemin privé, d'aire de stationnement, ...
- Démolition d'une construction existante, ...
- Etc.,

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous renseigner auprès de la Mairie pour savoir en fonction de vos projets, si vous êtes redevables d'un **PERMIS D'AMÉNAGER**, d'une **DÉCLARATION PRÉALABLE** ou d'un **PERMIS DE CONSTRUIRE**,

Vous devrez ensuite constituer votre dossier avec tous les éléments nécessaires listés dans le document CERFA de l'administration correspondant à votre projet et saisir et transmettre l'ensemble des éléments de façon **NUMÉRIQUE** sur le site <https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr/gnau/#/> (DÉMATÉRIALISATION des dossiers).

Votre dossier sera ensuite instruit par les services de Vienne Condrieu Agglomération qui disposent de la compétence urbanisme (service ADS, Application du Droit du Sol).

Vous ne devez jamais commencer vos travaux sans avoir reçu au préalable un courrier de réponse de la Mairie dans lequel il est clairement indiqué qu'il n'est pas fait opposition à la réalisation des travaux demandés.

Si vous commencez des travaux sans autorisation en bon et due forme, cela constitue une **INFRACTION AUX RÈGLES DE L'URBANISME** et un délit condamnable allant jusqu'à la remise à l'état d'origine d'une construction ou à la démolition ni plus ni moins d'une construction non autorisée.

Après avoir reçu une autorisation en bon et due forme, vous ne devez jamais modifier des travaux en cours de réalisation sans avoir au préalable réalisé un dossier modificatif.

A la fin des travaux, vous devez obligatoirement réaliser une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des travaux pour attester à la fois de l'achèvement de vos travaux et de leur conformité à l'autorisation délivrée.

ATTENTION, Il s'agit d'un régime déclaratif : C'est le demandeur qui s'engage sur la conformité des travaux.

Ensuite, la Mairie peut se rendre sur place pour la vérification des éléments déclarés dans le dossier (Récolement). S'il n'y a pas d'écart constaté, la vérification fera l'objet d'une non-opposition à conformité. Dans le cas contraire, il sera fait opposition à la conformité, avec tous les risques engendrés par le non-respect des règles de l'urbanisme.

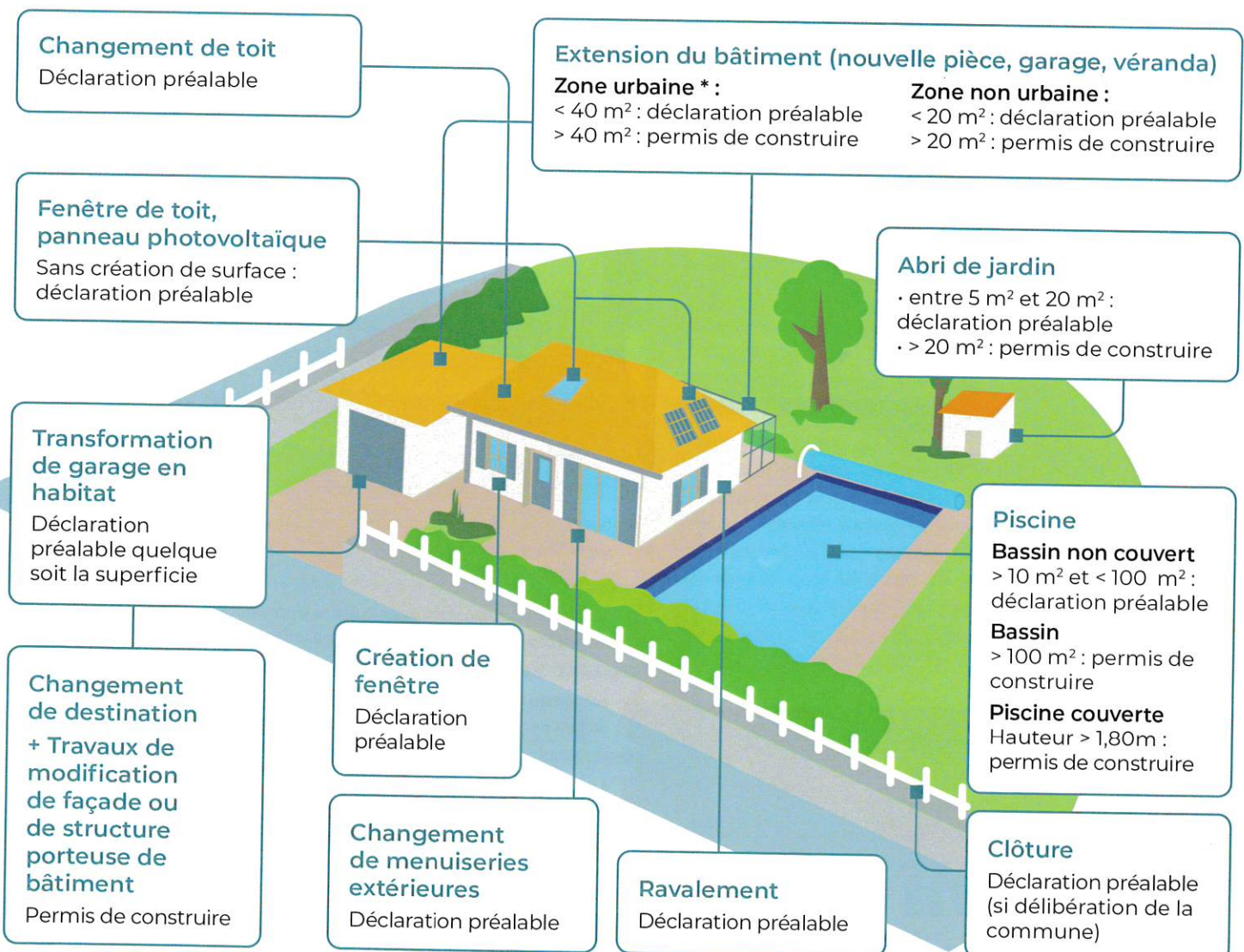
Nous vous invitons chaleureusement à respecter l'ensemble des règles de l'urbanisme dans le cadre de vos projets de travaux.

RESPECTER LES RÈGLES, PERMET DE GARANTIR UNE INSERTION HARMONIEUSE DES PROJETS DANS LEUR ENVIRONNEMENT.

Nota :

- Une demande d'autorisation de travaux est obligatoire pour toutes les surfaces de plancher et d'emprises au sol supérieures à 5m².
- Vous pouvez commencer les travaux seulement après avoir mis en place l'affichage du panneau d'autorisation de travaux qui est obligatoire pendant toute la durée du chantier.

Vous retrouverez ci-dessous un petit schéma générique non exhaustif de vos obligations en tant que pétitionnaires.



PANNEAUPOCKET RENFORCE LA COMMUNICATION ET LE LIEN SOCIAL

UNE SOLUTION DIGITALE FIABLE, SIMPLE ET ÉCONOMIQUE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune
en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur
app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"



**Panneau
Pocket**

PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS

La mairie de Moidieu-Détourbe se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Ce concept -gratuit- c'est "l'info en temps réel" dans votre poche...

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes. Fin février, 133 utilisateurs (smartphones ou tablettes) avaient "Moidieu-Détourbe" dans leurs favoris.

A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 16 % des foyers de la commune. Nous sommes encore dans la phase de lancement de ce service communal.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une solution digitale fiable, simple et économique

PanneauPocket rend la vie locale des citoyens plus facile et sereine. Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 7400 entités (Gendarmeries, Communes, EPCI...).

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni données personnelles du citoyen.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par tous.

Pour plus d'informations :
09 71 29 27 43
communication@panneaupocket.com
www.panneaupocket.com

PARTENAIRES



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

ETAT CIVIL

NAISSANCE

26 janvier 2022 - Alice, Hélène, Georgia DUCHAINE
fille de Pierre DUCHAINE et Anne-Sophie RUSCHER

DÉCÈS

9 novembre 2021 - BAIN Paule, Marie Augustine née FERRAND - 90 ans - 195 route du Vernéa
4 janvier 22 - LAMBERT Ginette, Catherine née BERTRAND - 91 ans - 305 Ch des Guettières
4 janvier 22 - GRIFFAY Josiane Emmanuelle née MASSICARD - 64 ans - 380 route des hauteurs
26 janvier 22 - LAURENT Françoise, Nicole née BOISSON - 88 ans - 645 route des Granges

CCAS

Paulette VAUDAINÉ âgée de 95 ans s'est vu fêter son anniversaire lors de la tournée des membres du CCAS. Lors de cette visite, une traditionnelle plante lui a été offerte.



Erratum : Sur la gazette n°6 nous avons signalé l'anniversaire d'Odette PERNIN un 17 octobre, alors qu'elle est bien entendu née un 27 octobre ! Nous lui adressons de nouveau une pensée chaleureuse.

MÉMO INSCRIPTION ECOLE

Pour les nouvelles inscriptions, vous pouvez aller directement sur le site Internet de la commune, afin de télécharger la fiche d'inscription dans la rubrique «Rentrée scolaire 2022/2023» onglet Enfance et Jeunesse. Vous trouverez dans cette rubrique la marche à suivre pour les inscriptions.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

27 mars	VIDE-DRESSING	CLP	Salle des Fêtes
27 mars	VIDE-CABANON du JARDINIER	CLP	Salle des Fêtes
5 avril	LUDOMOBILE	Ludothèque	Salle d'activités douces
9 avril	INVESTITURE CME	Municipalité	Salle des Fêtes
9 avril	SOIRÉE DANSANTE	MOS3R	Salle des Fêtes
18 avril	THÉ DANSANT	Roses d'Automne	Salle des Fêtes
30 avril	CONCERT DE GOSPEL	Chrysalide	Eglise
1er mai	PUCES DES COUTURIÈRES	Ouvrages de Dame	Salle des Fêtes
8 mai	TROC DE PLANTS	Semences d'Articulateurs	Salle des Fêtes
10 mai	LUDOMOBILE	Ludothèque	Salle d'activités douces

A RETENIR AUSSI...

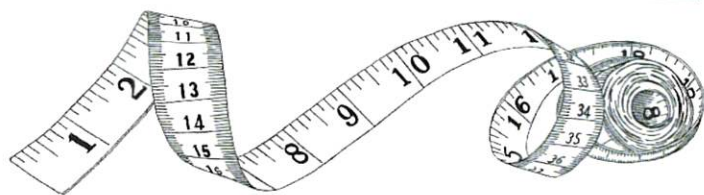
RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

Dès le mois de mars, soit au retour des vacances, veuillez effectuer vos inscriptions pour les enfants nés en 2019. Vous pouvez aller directement sur le site Internet de la commune, afin de télécharger la fiche d'inscription dans la rubrique «Rentrée scolaire 2022/2023» onglet Enfance et Jeunesse. Vous trouverez dans cette rubrique la marche à suivre pour les inscriptions. <https://www.moidieu-detourbe.fr/>

NOUVEAU MARCHÉ SUR MEYSSIEZ

Marché tous les dimanches de 8h à 12h30. Fruits et légumes de producteurs locaux, fromages, pain et pâtisserie, plats à emporter, produits bio et naturels, épicerie sèche en vrac. L'offre sera étoffée dans les prochaines semaines. Renseignements auprès de Véronique Goisse au 06 07 05 16 95).

MOIDIEU-DETOURBE



PUCES des COUTURIÈRES

Dimanche 1er Mai 2022
de 9 h à 17 h

Salle polyvalente (795, route de l'Oasis)

Mercerie Laine Tissus "Tissus Rosa"

Inscription et infos : 06 20 44 66 01
ou "ouvragesdedames.moidieu@gmail.com"



Organisées par
"Ouvrages
de
Dames"

Entrée libre

Organisées en fonction des protocoles
Ne pas jeter sur la voie publique



La complémentaire
santé de votre Commune

RAPPEL : LA MAIRIE DE MOIDIEU-DÉTOURBE A SOUSCRIT À UNE MUTUELLE COMMUNALE

La municipalité de Moidieu-Détourbe a signé une convention
qui permet à ses administrés d'obtenir
jusqu'à 25 % de réduction sur un contrat mutuelle santé.

Plus d'infos et contacts auprès de :

Sophie Padre. Tél. : 06 28 30 98 87 / sophie.padre@axa.fr
Christelle Racllet. Tél. : 06 70 00 12 70 / chrystelle.racllet@axa.fr

VIDE
CABANON DU JARDINIER
ORGANISE PAR CULTURE LOISIRS ET PATRIMOINE

27 *Dimanche*
mars
de 9h à 17h

extérieur de la salle polyvalente de
MOIDIEU DETOURBE

Entrée libre
Buvette, petite restauration
Pas de réservation / 2€ le mètre
Contact : patriciablueberry38@gmail.com
06 78 87 00 85

VIDE
DRESSING
ORGANISE PAR CULTURE LOISIRS ET PATRIMOINE

27 *Dimanche*
mars
de 9h à 17h

salle polyvalente de
MOIDIEU DETOURBE

Entrée libre
Buvette, petite restauration
Contact : patriciablueberry38@gmail.com
06 78 87 00 85



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE